

**Unité de Formation Aide-Soignant
Lycée professionnel Condé
5 Place Marulaz – BP 91998
25020 BESANCON CEDEX
☎ : 03-81-82 -60-60
Email : ce.0250014e@ac-besancon.fr**

DOSSIER D'INSCRIPTION

FORMATION AIDE-SOIGNANT

RENTRÉE LE 26/08/2024

**À renvoyer par voie postale à l'adresse ci -
dessus**

Début d'inscription : Le 25 mars 2024

**Le nombre de places étant limité, les 31 premiers dossiers
complets avec contrat d'apprentissage signé seront validés.**

ESSAYAGE OBLIGATOIRE DES TENUES LE 9 JUILLET 2024

CONDITIONS D'INSCRIPTION

La sélection est ouverte à toute personne âgée de 17 ans au moins à la date de son entrée en formation et de 29 ans au plus, titulaire ou non d'un diplôme.

- CURSUS COMPLET

Les personnes, sans diplôme ou avec un diplôme ne donnant pas droit à des dispenses de formation, suivront un cursus complet.

Le choix du cursus de formation tient compte de l'arrêté du 10 Juin 2021, modifié par les arrêtés des 28 octobre 2022 et 9 juin 2023, relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'État d'aide-soignant.

Des dispenses ou allègement de formation sont prévus en fonction des diplômes des candidats.

- CURSUS PARTIELS/DISPENSES D'UNITÉS DE FORMATION.

Peuvent avoir droit aux dispenses d'unités de formation les personnes :

- Titulaires du **diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture** (arrêté du 16/01/2006 et référentiel arrêté du 10/06/21)
- Titulaires du **diplôme d'État d'ambulancier** (arrêté du 26/01/2006)
- Titulaires du **diplôme d'État d'agent de service médico-social ASMS** (arrêté du 10/07/2020)
- Titulaires du **titre professionnel d'assistant(e) de vie aux familles ADVF** (article 19-3)
- Titulaires du **diplôme d'état d'accompagnement éducatif et social** (arrêté du 29/01/2016 : spécialités à domicile, en structure ; en structure collective ; éducation inclusive et vie ordinaire) **DE AES**
- Titulaire du **diplôme d'État auxiliaire de vie social (référentiel 2021 ; fusion des spécialités) DE-AES**
- Titulaire du **diplôme d'assistant de régulation médicale** (référentiel arrêté du 19/7/2019) **ARM**
- Titulaires du **baccalauréat professionnel « accompagnement, soins, services à la personne »** (Arrêté du 11/05/2011) **Bac ASSP**
- Titulaires du **baccalauréat professionnel « services aux personnes et aux territoires » Bac SAPAT**(article 19-5)

Les titulaires des diplômes d'État médico-psychologique (AMP) ou d'auxiliaire de vie scolaire (AVS) sont titulaires de droit du DEAS 2016

Les élèves en terminale des baccalauréats professionnels ASSP « accompagnement, soins, services à la personne » et SAPAT « service aux personnes et aux territoires » peuvent présenter leur candidature. Leur admission définitive en cursus partiel sera subordonnée à l'obtention du baccalauréat.

INSCRIPTION

- L'inscription des candidats ayant signé un contrat d'apprentissage sera effective dès lors que le dossier d'inscription sera complet.

- Pour les candidats en recherche d'un contrat d'apprentissage, le dépôt du dossier d'inscription sera suivi d'un entretien.

- Les apprentis sont inscrits en fonction de la date d'enregistrement du dossier.

DOSSIER D'INSCRIPTION

Ce dossier devra obligatoirement comprendre les pièces suivantes :

- La fiche d'inscription avec le choix du parcours.
 - Une pièce d'identité recto verso valable.
 - Une lettre de motivation avec description du projet professionnel de l'apprenti.
 - Un curriculum vitae.
 - Un document manuscrit relatant au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. Ce document n'excède pas deux pages.
 - Selon la situation du candidat, la copie des originaux de ses diplômes ou titres traduits en français.
 - Le cas échéant, la copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins des classes de terminale, des appréciations de tous les stages effectués (**Bac pro ASSP et SAPAT**). La copie du relevé de notes obtenues au baccalauréat.
 - Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs).
 - Les candidats peuvent joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'aide-soignant.
 - Une copie du contrat d'apprentissage signé ou tout document justifiant de la signature imminente du contrat d'apprentissage.
- Pour les ressortissants hors Union européenne,**
- un titre de séjour valide à l'entrée de la formation.
 - Une attestation du niveau de langue française égale ou supérieur au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues du conseil de l'Europe.

ADMISSION

Les candidats retenus seront informés par mail.

L'entrée en formation sera effective en justifiant la signature du contrat d'apprentissage.

Il est donc conseillé à ces futurs candidats d'entamer rapidement des démarches de recherche d'un employeur pour l'année de formation.

CONDITIONS MÉDICALES D'ADMISSION

L'admission définitive à la formation d'aide-soignant est subordonnée :

- ✓ A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, **d'un certificat médical émanant d'un médecin agréé** attestant que le candidat présente les aptitudes physiques et psychologiques nécessaires à l'exercice de la fonction et **d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.**

**FORMATION AIDE-SOIGNANT
2024**

Date de rentrée : 26/08/2024

Stage d'immersion chez l'employeur du 12/08/24 au 23/08/24

FICHE D'INSCRIPTION

À REMPLIR LISIBLEMENT

NOM (de jeune fille) :

Prénoms :

ÉPOUSE :

Sexe :

Date de naissance :

Commune de naissance :

Département :

Pays :

Nationalité :

ADRESSE : N°

Rue :

Code Postal :

Ville :

Tél. fixe :

Tél. portable :

Adresse mail lisible :

Permis de conduire B : oui non

(pour les déplacements en stage, il est vivement souhaité)

Niveau d'études :

Classe fréquentée en 2023/2024 :

Diplômes obtenus :

- année : Établissement :

- année : Établissement :

- année : Établissement :